Zeitschrift: Revue historique vaudoise
Herausgeber: Société vaudoise d'histoire et d'archéologie
Band: 21 (1913)
Heft: 8

Artikel: Inscriptions chronogrammatiques
Autor: [s.n.]
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-18926

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 16.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Recevez, M. le Cte, exprimées en courant ventre à terre, les assurances bien sincères de tout mon attachement.

Le 23 juin.

signé : VINCY.

Lem. est à Genève, il y broye du noir.

Lettre du général marquis de Faletans au comte de Scey, préfet du Doubs, Besançon 20 juillet 1815 (où commandait le marquis de Faletans).

A ce moment, mon cher Comte, on m'annonce un exprès de M. le Comte d'Affry (celui qui commandait les troupes suisses, qui venaient s'opposer à la marche de Napoléon, retour de l'Ile d'Elbe). Ayant peu de moments à moi avant le courrier, je joins ici la dépêche et en fais part à M. d'Affry.

Je ne puis vous exprimer tout ce que j'éprouve et combien de regrets, vous emportez avez vous (le Cte de Scey venait d'être destitué de son titre de préfet du Doubs par Louis XVIII ou plus exactement par Talleyrand, dont de Scey avait contrecarré les vues dans les affaires avec les Suisses. Talleyrand ne voulait pas leur aide contre Napoléon). Enfin, mon cher Comte, conservez-moi votre amitié et ne doutez jamais des sentiments de dévouement et d'attachement du

Général Mis DE FALETANS.

(A suivre).

INSCRIPTIONS CHRONOGRAMMATIQUES

On appelle *chronogrammes* des inscriptions dont certaines lettres, ayant une valeur en chiffres romains, donnent la date de l'inscription lorsqu'on les additionne. Les lettres devant compter pour obtenir la date, les *lettres marquantes* sont un peu plus hautes que les autres si l'inscription est en lettres capitales. Dans certaines inscriptions, les lettres marquantes sont des majuscules, le reste est écrit avec des minuscules.

L'une des plus connues est celle rappelant la date du massacre des Français en Sicile l'an 1282. Le troisième jour des fêtes de Pâques, pendant les vêpres, huit mille Français furent mis à mort; l'inscription rappelle ce massacre connu dans l'histoire sous le titre de *Vêpres siciliennes* [1].

*

* *

Dans la *Revue historique* du mois d'avril 1904, M. le pasteur Ruchet nous a donné deux exemples fort intéressants de ce genre d'inscriptions, relevés au *Pont de Bressonnaz* sur la Broye; nous y renvoyons le lecteur.

Aujourd'hui, nous désirons faire connaître deux autres inscriptions qui se lisaient à Yverdon au XVIIe siècle.

La première, signalée par notre collègue M. Marc Henrioud, a été transportée à *Gressy* où l'on peut la voir sur la façade d'une maison appartenant à M. François Grin, ancien syndic. Elle provient des *Moulins d'Yverdon* où M. le Dr Brière l'a notée avant la démolition de cet édifice par l'entreprise des Marais, vers 1885. On y voyait, dit le Dr Brière, deux inscriptions, l'une de 1671, l'autre de 1604; c'est de la première qu'il s'agit ici. Elle se rapporte à de grandes réparations faites cette année-là aux Moulins.

tV DeVs oMnIpotens
sarta haeC LongaeVa tVere

[1] franCorVM tVrbIs sICVLVs fert fVnera Vesper. En additionnant les lettres marquantes, on trouve la date de 1282.

La date se trouve ainsi :

M	=	1000
D	=	500
C	=	100
L	=	50
V × 4	=	20
I	=	1
Anno		1671

On peut traduire cette inscription : Toi Dieu puissant protège longtemps cet ouvrage réparé.

*
* *

L'autre chronogramme est signalé dans un mémorial du secrétaire baillival *Marc de Treytorrens,* manuscrit en mains du colonel Tissot qui contient des choses bien intéressantes sur Yverdon [1]. Sous la date de 1686, le secrétaire baillival consigne ce qui suit :

« Au mois de Juillet et Aoust, iay fay bastir la salle qui » regarde contre la Theylaz (la Thièle). On a aussi fait » bastir le pont que l'on sort de la ville pour aller à Grand- » son. On y a mis pour marquer l'année :

IVTO VADE VALE CRISTO
MOX QVAERE SVPERNA

Ce qui peut se traduire par : Vas en sécurité, porte-toi bien, bientôt, cherche en Christ les choses qui sont en haut. On sait que la devise d'Yverdon est : *Superna querite.*

[1] Le manuscrit en question vient d'être généreusement offert au Musée d'Yverdon par M. Tissot.

En additionnant les lettres marquantes, on trouve :

M	=	1000
D	=	500
C	=	100
L	=	50
X	=	10
V × 5	=	25
I	=	1
Anno		1686

Le pont qui portait cette inscription a été remplacé en 1807 par un pont neuf et ce dernier a cédé la place, à son tour en 1880, à un pont métallique. On ne sait pas ce que l'inscription est devenue.

*
* *

Citons, en terminant, un chronogramme bien connu des lecteurs du *Journal de Lausanne* de 1793, alors rédigé par un Français M. Lanteires, émigré du Languedoc, avec la collaboration de Georges Deyverdun, l'ami de Gibbon. Il rappelait la décapitation de Louis XVI :

LVDoVICVs XVI InnoCens MortVVs

Nous laissons à nos lecteurs le soin de faire l'addition obligée [1].

*
* *

Il serait intéressant de recueillir les inscriptions qui existent dans notre canton; la voie a été ouverte par M. Ruchet, je n'ai fait que la suivre. La parole est aux amis de l'épigraphie.

Yverdon, 6 janvier 1913. John LANDRY.

[1] On cite souvent le chronogramme suivant, rappelant la naissance de Louis XIV en 1638, qui fut composé par Godard : eXorIens DeLphIn aqVILa CorDIsqVe LeonIs CongressV gaLLos spe LaetItIaqVe resfeCIt.

L'un des plus anciens est celui du comte de Flandres Baudoin, en 1064 : bIs septeMprébandas IVaLVIne dedItI.